

Formulaire de demande d'expertise

Expertise Nr.

A compléter avec le maximum de précision et à retourner à la FeRC

(à remplir par la FeRC)

Expert choisi

(Nom & prénom de l'expert choisi, selon la liste officielle FeRC des experts reconnus)

LE MANDANT PRINCIPAL

Prénom Nom

Entreprise

Adresse

NPA Lieu

Téléphone Mobile

E-mail

TYPE ET OBJECTIFS D'EXPERTISE

Type d'expertise	Descriptif	1 ^{er} acompte de garantie à payer par avance
☐ Expertise d'une partie	Demandée unilatéralement par le mandant principal.	1500.- CHF
☐ Expertise convenue	Demandée conjointement par plusieurs parties concernées (signatures obligatoires en page 2). Le mandant principal reste débiteur de la FeRC.	1500.- CHF
☐ Expertise judiciaire	Mandatée uniquement par un tribunal.	-.-

Objectif(s) de l'expertise

Seules les prestations correspondant aux options cochées seront prises en compte. Toute demande complémentaire fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

1. ☐ Délibération orale uniquement ☐ Rapport écrit demandé
2. ☐ Constat uniquement des vices apparents ☐ Recherche des causes des vices
3. ☐ Proposition d'assainissement ☐ Sans estimation des coûts ☐ Avec estimation des coûts

Lieu du litige

Chez

Adresse

NPA et lieu

ENGAGEMENT DU MANDANT

Par sa signature, le mandant confirme :

- atteste avoir reçu les **conditions générales** et les **tarifs en vigueur**, qu'il accepte sans réserve ;
- accepter d'être **seul débiteur** vis-à-vis de la FeRC, même en cas d'expertise convenue, sauf disposition écrite contraire et validée par la FeRC..
- comprend que le **mandat prend effet** uniquement à réception du formulaire signé, du paiement de l'acompte, et de l'acceptation du mandat par l'expert désigné ;
- reconnaît que les prestations à fournir correspondent aux options cochées ci-dessus et que toute demande additionnelle pourra être facturée en plus.

Lieu Signature et timbre
(si disponible) du
Date mandant principal

PARTIES CONCERNÉES :

Les experts en cas de litige sont des professionnels actifs dans la branche. Les informations ci-dessous leurs permettent de se récuser en cas de conflit d'intérêts et de garantir ainsi la neutralité du mandat effectué.

Co-mandant :

Dans le cas d'une expertise convenue uniquement (voir ci-dessus « type d'expertise »), le ou les co-mandant(s) doivent impérativement signer ce document dans la case dédiée. Par leur signature, il confirme accepter l'expert choisi et s'en remettre, au même titre que le mandant principal, aux conclusions du rapport. En outre, ils seront en droit de demander une copie du rapport au mandant principal. Sauf dérogation écrite de la FeRC, le mandant principal est seul redevable des frais vis-à-vis de la FeRC. Le mandant principale est seul débiteur de la FeRC. **Les co-mandants ne sont pas tenus solidairement au paiement des frais**, sauf mention contraire convenue en dehors de ce mandat.

Maître d'ouvrage		Pour une expertise convenue, signature en tant que co-mandant obligatoire	
Prénom		Nom	
Entreprise			
NPA		Lieu	
Téléphone		E-mail	

Architecte / Direction des travaux		Pour une expertise convenue, signature en tant que co-mandant obligatoire	
Prénom		Nom	
Entreprise			
NPA		Lieu	
Téléphone		E-mail	

Entreprise de carrelage		Pour une expertise convenue, signature en tant que co-mandant obligatoire	
Prénom		Nom	
Entreprise			
NPA		Lieu	
Téléphone		E-mail	

Fournisseur :		Pour une expertise convenue, signature en tant que co-mandant obligatoire	
Prénom		Nom	
Entreprise			
NPA		Lieu	
Téléphone		E-mail	

Autre :		Pour une expertise convenue, signature en tant que co-mandant obligatoire	
Prénom		Nom	
Entreprise			
NPA		Lieu	
Téléphone		E-mail	

Selon vous, qui est responsable envers vous au titre de la garantie ordinaire ? (GO) ?

.....

Signature du mandant principal :

INFORMATION SUR L'OBJET

Type d'objet

- | | |
|---|--|
| ☐ Maison individuelle / contiguë | ☐ Immeuble d'habitation |
| ☐ Propriété par étage (PPE) | ☐ Bureau |
| ☐ Ecole | ☐ Local de vente |
| ☐ Industrie | ☐ Bâtiment public |
| ☐ Autre : | |

Type de travaux à évaluer

- | | |
|--|--|
| ☐ Nouvelle construction | ☐ Rénovation |
| ☐ Assainissement | ☐ Garantie |
| ☐ Industrie | ☐ Bâtiment public |
| ☐ Autre : | |

Sol	Paroi	Escalier	Plinthe	Cuisine	Salon	Salle de bain	Wellness	Piscine	Balcon	Terrasse	Extérieur
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Apporter une croix dans le champ à gauche avec une brève description sur la même ligne à droite, y compris vos questions.

Document à disposition (à garder chez vous, ne pas les envoyer)

- | | |
|--|---|
| ☐ Offre | ☐ Confirmation de commande |
| ☐ Contrat d'entreprise | ☐ Plans |
| ☐ Mesure CM (humidité des supports) | ☐ Protocole de chauffage |
| ☐ Correspondances échangées concernant la réclamation | ☐ Photos |
| ☐ Autre : | |

Les documents sont mis à disposition par le mandant, à titre d'appui à l'expertise. Leur communication incomplète peut limiter l'étendue du rapport. Ils sont à conserver par le mandant, mais doivent pouvoir être fournis sur demande de l'expert dans le cadre du mandat.

Signature du mandant principal :